



# Les concours et examens professionnels auxquels je peux me présenter

1 - Les concours de la filière administrative

2 - Les concours de la filière technique

3 - Les concours hors MAASA



# 1- LES CONCOURS DE LA FILIÈRE ADMINISTRATIVE

1 - Adjoints administratif (AA) – Catégorie C



2 – Secrétaire administratif (SA) – Catégorie B

3 – Attaché d'administration de l'État(AAE) – Catégorie A

4 – Administrateur de l'État – Catégorie A +

# 1- ADJOINT ADMINISTRATIF (AA)- Catégorie C)

J  
e

Adjoint  
administratif  
ou principal  
de 2<sup>ème</sup>  
classe

**Recrutement direct sans concours :**  
Les candidats établissent un dossier incluant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé précisant le niveau d'étude ainsi que le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement concours externe sur épreuves :**  
ouvert à l'ensemble des candidats sans condition de diplôme.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement concours interne :**  
ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins un an de services civils effectifs, sans conditions de diplômes ou titres.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement 3<sup>ème</sup> Concours :**  
ouvert aux candidats justifiant, au 1er janvier de l'année du concours de l'exercice, pendant deux ans, d'une ou de plusieurs activités ou mandats.  
[Plus d'infos](#)

**Avancement principal 2<sup>ème</sup> classe :**  
Ouvert aux fonctionnaires du 1<sup>er</sup> grade ou d'un grade équivalent (C1) ayant atteint le 4<sup>ème</sup> échelon et comptant 3 ans de services effectifs. [Plus d'infos](#)

P  
e  
u  
x

Secrétaire  
administratif  
classe  
normale

**Recrutement concours externe :**  
Ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4, ou d'une qualification reconnue équivalente.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement concours interne :**  
Ouvert aux fonctionnaires et agents comptant à la date de clôture des inscriptions, au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :**  
Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement examen professionnel :**  
Ouvert aux fonctionnaires de catégorie C du MAASA ou détaché justifiant d'au moins sept années de services publics au 1er janvier de l'année ou les nominations interviennent.  
[Plus d'infos](#)

p  
a  
s  
s  
e  
r

Secrétaire  
administrative  
classe  
supérieure

**Recrutement concours externe :**  
Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau 5 ou aux candidats titulaires d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement concours interne :**  
Ouvert aux fonctionnaires et agents comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année de l'année du concours.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :**  
Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats. [Plus d'infos](#)

**Recrutement examen professionnel**  
Accessible aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau relevant de l'autorité de rattachement concernée ou y étant affectés et justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent, de 11 années de services publics. [Plus d'infos](#)

**Avancement examen professionnel :**  
Les fonctionnaires ayant atteint le 6<sup>ème</sup> échelon du 1<sup>er</sup> grade et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs en catégorie B. [Plus d'infos](#)

Attaché  
d'administration  
de l'État

**Concours complémentaire externe :**  
Pour des candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme classé au niveau 6 ou d'une qualification reconnue comme équivalente.  
[Plus d'infos](#)

**Concours complémentaire interne :**  
Pour les fonctionnaires et agents des 3 fonctions publiques, justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.  
[Plus d'infos](#)

**Concours IRA :**  
[Concours IRA](#)

## 2- SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF (SA) – Catégorie B

J  
e  
**Secrétaire administratif classe normale**

### Recrutement concours externe :

Ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4, ou d'une qualification reconnue équivalente.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement concours interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents comptant à la date de clôture des inscriptions, au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :

Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats.

[Plus d'infos](#)

P  
e  
u  
x  
**Secrétaire administratif classe supérieure**

### Recrutement concours externe :

Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme classé au moins au niveau 5 ou aux candidats titulaires d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement concours interne

Ouvert aux fonctionnaires et agents comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :

Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement examen professionnel

Ouvert aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau relevant de l'autorité de rattachement concernée ou y étant affectés et justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent, de 11 années de services publics. [Plus d'infos](#)

### Avancement examen professionnel :

Les fonctionnaires ayant au moins atteint le 6<sup>ème</sup> échelon du 1<sup>er</sup> grade ET justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

[Plus d'infos](#)

p  
a  
s  
s  
**Secrétaire administratif classe Exceptionnelle**

### Avancement examen professionnel :

Les fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 6<sup>ème</sup> échelon du 2<sup>ème</sup> grade et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

[Plus d'infos](#)

Attaché d'administration de l'État

### Recrutement concours complémentaire externe :

Pour des candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme classé au niveau 6 ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement concours complémentaire interne :

Pour les fonctionnaires et agents des 3 fonctions publiques, justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :

Pour les candidats justifiant d'au moins 5 ans au total des activités ou mandats.

[Plus d'infos](#)

### Concours IRA : Concours IRA

### Recrutement examen professionnel :

Ouvert aux fonctionnaires appartenant à un des corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État ou de corps analogues justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé, d'au moins 6 ans de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent. [Plus d'infos](#)

J  
e

## Attaché d'administration de l' État

p  
e  
u  
x  
  
p  
a  
s  
s  
e  
r

## Attaché principal d'administration de l' État

# 3- ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT (AAE) – Catégorie A

### Recrutement concours complémentaire externe :

Pour des candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme classé au niveau 6 ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement concours complémentaire interne :

Pour les fonctionnaires et agents des 3 fonctions publiques, justifiant d'au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :

Pour les candidats justifiant d'au moins 5 ans au total des activités ou mandats.

[Plus d'infos](#)

### Concours IRA :

Ces 3 concours (externe, interne et 3<sup>ème</sup> concours) sont ouverts dans chacun des IRA. Le choix de l'IRA se fait lors de votre inscription. [Plus d'infos](#)

[Inscription concours IRA](#)

### Recrutement examen professionnel :

Ouvert aux fonctionnaires appartenant à un des corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État ou de corps analogues justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle l'examen professionnel est organisé, d'au moins 6 ans de services publics dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de niveau équivalent.

[Plus d'infos](#)

### Recrutement examen professionnel :

Accessible aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau relevant de l'autorité de rattachement concernée ou y étant affectés et justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennt, de 11 années de services publics. [Plus d'infos](#)

### 3- ADMINISTRATEUR DE L'ÉTAT (AE) – Catégorie A+

J  
e  
  
P  
e  
u  
x  
  
p  
a  
s  
s  
e  
r

#### Administrateur de l' État

##### Recrutement concours INSP :

Les 5 concours de la voie générale permettent à des étudiants, docteurs, agents publics, élus locaux, salariés du secteur privé et acteurs du milieu associatif d'intégrer l'INSP.

[Plus d'infos](#)

##### Au choix au titre de la promotion interne après inscription sur une liste d'aptitude Ou « tour extérieur »

Liste établie par ordre alphabétique par le Premier ministre, sur proposition du ministre chargé de la fonction publique après avis d'un comité de sélection interministériel. Peuvent y être inscrits :

les fonctionnaires titulaires d'un corps de catégorie A ou assimilé de l'État, ou accueillis en détachement dans un corps de catégorie A ou assimilé de l'État, ainsi que des fonctionnaires et agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale justifiant dans les 2 cas, au 1er janvier de l'année considérée, de 8 ans au moins de services effectifs dans un corps ou un emploi de catégorie A ou assimilé ;

## 2 – LES CONCOURS DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

1 - Adjoints techniques (AT) – Catégorie C



2 - Technicien supérieur (TS) – Catégorie B

3 - Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement (IAE) – Catégorie A

4 - Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts (IPEF) – Catégorie A +

5 - Inspecteur de santé publique vétérinaire (ISPV) – Catégorie A +

# 1- ADJOINT TECHNIQUE (AT)- Catégorie C)

J  
e  
**Adjoint  
Technique  
ou principal  
de 2<sup>ème</sup>  
classe**

**Recrutement direct sans concours :**  
Les candidats établissent un dossier incluant une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé précisant le niveau d'étude ainsi que le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement concours externe :**  
Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme de niveau 3 ou d'une qualification reconnue équivalente.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement concours interne :**  
Ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins un an de services civils effectifs, sans conditions de diplômes ou titres.  
[Plus d'infos](#)

**Avancement principal 2<sup>ème</sup> classe :**  
Ouvert aux fonctionnaires relevant du grade d'adjoint technique ayant atteint le 4<sup>e</sup> échelon et comptant au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent.  
[Plus d'infos](#)

P  
e  
u  
x  
**Technicien  
supérieur**

**Recrutement concours externe :**  
Ouvert par spécialités aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au niveau 4, ou d'une qualification reconnue comme équivalente. [Plus d'infos](#)

**Recrutement concours interne sur épreuve :**  
Ouvert aux fonctionnaires et agents relevant comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :**  
Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement examen professionnel ouvert par spécialité :**  
Ouvert aux fonctionnaires de catégorie C relevant du MAASA ou affectés dans ce ministère ou dans ses établissements publics et justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent, de 7 ans de services publics. [Plus d'infos](#)

p  
a  
s  
s  
e  
**Technicien  
principal**

**Recrutement concours externe :**  
Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme sanctionnant 2 ans de formation classée au moins au niveau 5 ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes. [Plus d'infos](#)

**Recrutement concours interne sur épreuves :**  
Ouvert aux fonctionnaires comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours.  
[Plus d'infos](#)

**Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :**  
Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats. [Plus d'infos](#)

**Recrutement examen professionnel ouvert par spécialités :**  
Ouvert aux fonctionnaires de catégorie C relevant du MAASA ou affectés dans ses établissements publics et justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent, de 11 ans de services publics. [Plus d'infos](#)

**Avancement examen professionnel :**  
Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6<sup>ème</sup> échelon du grade de technicien et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs en catégorie B. [Plus d'infos](#)

Ingénieur de  
l'agriculture et  
de  
l'environnement

**Parmi les élèves ingénieur : concours d'entrée :**  
Recrutés parmi les élèves admis aux concours d'entrée dans les écoles relevant du MAASA. Les élèves admis aux concours d'entrée dans les écoles qui sont également candidats à un emploi de fonctionnaire font l'objet d'un classement spécifique par un jury. [Plus d'infos](#)

**Parmi les élèves ingénieur, concours interne :**  
Ouvert aux fonctionnaires et agents publics de l'État et de ses établissements publics qui, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, justifient de 3 ans au moins de services publics, période de scolarité non comprise.  
[Plus d'infos](#)

**Concours externe sur titre :**  
Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme classé au niveau 7 ou d'une qualification reconnue comme équivalente.  
[Plus d'infos](#)

# 1- TECHNICIEN SUPERIEUR (TS) – Catégorie B

Technicien  
supérieur

J  
e

P  
e  
u  
x  
Technicien  
principal

p  
a  
s  
s  
e  
r  
  
Chef  
technicien

Ingénieur de  
l'agriculture et  
de  
l'environnement

## Recrutement concours externe :

Ouvert par spécialités aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes. [Plus d'infos](#)

## Recrutement concours interne sur épreuves :

Ouvert aux fonctionnaires et agents comptant à la date de clôture des inscriptions, au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours. [Plus d'infos](#)

## Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :

Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année du concours, de 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats. [Plus d'infos](#)

## Recrutement examen professionnel ouvert par spécialité :

Ouvert aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C du MAASA ou dans ses établissements publics et justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent, de 7 ans de services publics. [Plus d'infos](#)

## Recrutement concours externe :

Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme sanctionnant 2 ans de formation classée au moins au niveau 5 ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes. [Plus d'infos](#)

## Recrutement concours interne

Ouvert aux fonctionnaires et agents comptant au moins 4 ans de services publics au 1er janvier de l'année du concours. [Plus d'infos](#)

## Recrutement 3<sup>ème</sup> concours :

Ouvert aux candidats justifiant au 1er janvier de l'année au titre de laquelle il est ouvert, de l'exercice pendant 4 ans au moins d'une ou plusieurs des activités professionnelles ou d'un ou plusieurs des mandats. [Plus d'infos](#)

## Recrutement examen professionnel

Ouvert aux fonctionnaires appartenant à un corps de catégorie C ou de même niveau relevant de l'autorité de rattachement concernée ou y étant affectés et justifiant, au 1er janvier de l'année au titre de laquelle les nominations interviennent, de 11 années de services publics. [Plus d'infos](#)

## Avancement examen professionnel ouvert par spécialité :

Ouvert aux fonctionnaires ayant au moins atteint le 6<sup>ème</sup> échelon du grade de technicien et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. [Plus d'infos](#)

## Avancement examen professionnel :

Ouvert aux fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 6<sup>ème</sup> échelon du 2<sup>ème</sup> grade et d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. [Plus d'infos](#)

## Recrutement parmi les élèves ingénieur : concours d'entrée :

Recrutés parmi les élèves admis aux concours d'entrée dans les écoles relevant du MAASA. Les élèves admis aux concours d'entrée dans les écoles qui sont également candidats à un emploi de fonctionnaire font l'objet d'un classement spécifique par un jury. [Plus d'infos](#)

## Recrutement parmi les élèves ingénieur, concours interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics de l'Etat et de ses établissements publics qui, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, justifient de 3 ans au moins de services publics, période de scolarité non comprise. [Plus d'infos](#)

## Recrutement concours externe sur titre :

Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme classé au niveau 7 ou d'une qualification reconnue comme équivalente. [Plus d'infos](#)

## Recrutement examen professionnel :

Ouvert :

- aux cadres techniques de l'ONF justifiant de 6 années de services publics ;
- aux techniciens supérieurs MAASA, aux techniciens supérieurs forestiers de l'ONF et aux techniciens de l'environnement justifiant de 8 années de services publics . [Plus d'infos](#)

### 3- INGÉNIEUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT (IAE) – Catégorie A

J  
e  
  
P  
e  
u  
x  
  
p  
a  
s  
s  
e  
r

#### Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement

##### Recrutement parmi les élèves ingénieur, concours d'entrée :

Recrutés parmi les élèves admis aux concours d'entrée dans les écoles relevant du MAASA.

Les élèves admis aux concours d'entrée dans les écoles qui sont également candidats à un emploi de fonctionnaire font l'objet d'un classement spécifique par un jury. [Plus d'infos](#)

##### Recrutement parmi les élèves ingénieur, concours interne :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics de l'État et de ses établissements publics qui, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, justifient de 3 ans au moins de services publics, période de scolarité non comprise. [Plus d'infos](#)

##### Recrutement concours externe sur titre :

Ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme classé au niveau 7 ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

[Plus d'infos](#)

##### Recrutement examen professionnel :

Ouvert :

- aux cadres techniques de l'ONF justifiant de 6 années de services publics ;
- aux techniciens supérieurs MAASA, aux techniciens supérieurs forestiers de l'ONF et aux techniciens de l'environnement justifiant de 8 années de services publics . [Plus d'infos](#)

### 3- INGÉNIEUR DES PONTS DES EAUX ET DES FORETS (IPEF) – Catégorie A+

J  
e  
  
P  
e  
  
X  
  
p  
a  
s  
s  
e  
r

#### Ingénieur des ponts des eaux et des forêts

##### Recrutement parmi les ingénieurs-élèves des ponts, des eaux et des forêts :

- Parmi les élèves de l'École polytechnique,
- Par la voie de concours ouverts aux élèves :
  - ✓ en 3ème ou 4ème année d'une section scientifique d'une école normale supérieure,
  - ✓ aux élèves préparant, en dernière année de scolarité, un diplôme d'ingénieur de l'Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement ou un diplôme délivré par d'autres grandes écoles scientifiques.

[Plus d'infos](#)

[Devenir ingénieur](#)

##### Recrutement concours externe sur titre et travaux :

Organisé par spécialités ouvert aux titulaires, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours, d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou justifier de qualifications au moins équivalentes.

[Plus d'infos](#)

[Devenir ingénieur](#)

##### Recrutement par voie de liste d'aptitude sur sélection professionnelle :

Ouverte aux fonctionnaires des 7 corps listés pour l'accès au concours interne :

- ayant accompli au moins 15 ans de services en position d'activité ou de détachement dans l'un ou plusieurs de ces corps, au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'établissement de cette liste ;
- ET
- ayant satisfait aux épreuves d'une sélection professionnelle.

[Plus d'infos](#)

[Devenir ingénieur](#)

##### Recrutement concours interne à caractère professionnel :

Ouvert aux fonctionnaires appartenant à l'un des 7 corps d'ingénieurs :

- ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture ;
- ingénieurs de recherche des établissements publics placés sous tutelle des ministres chargés de l'agriculture ou du développement durable ;
- ingénieurs des travaux publics de l'État ;
- ingénieurs des études et de l'exploitation de l'aviation civile ;
- ingénieurs des travaux de la météorologie ;
- ingénieurs des sciences géographiques et du numérique de l'Institut national de l'information géographique et forestière.

Les candidats doivent avoir accompli en qualité de fonctionnaire, au 1<sup>er</sup> octobre de l'année du concours, en position d'activité ou de détachement, cinq ans au moins de services effectifs dans un ou plusieurs des corps susmentionnés.

[Plus d'infos](#)

[Devenir ingénieur](#)

### 3- INSPECTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE(ISPV) – Catégorie A+

J  
e  
  
P  
e  
u  
  
p  
a  
s  
s  
e  
r

#### Inspecteur de santé publique vétérinaire

##### Recrutement concours externe de recrutement d'inspecteurs-élèves de santé publique vétérinaire :

Ouvert aux élèves :

- accomplissant la cinquième année de la scolarité des écoles nationales vétérinaires ;
- préparant, en dernière année de scolarité un diplôme d'une grande école scientifique dont la liste est fixée par arrêté ;
- accomplissant la troisième ou quatrième année de scolarité d'une section scientifique d'une école normale supérieure.

[Plus d'infos](#)

##### Recrutement concours externe :

ouvert aux titulaires d'un diplôme, certificat ou titre permettant l'exercice en France des activités de vétérinaire.

[Plus d'infos](#)

##### Recrutement concours externe sur titre et travaux :

Ouvert aux titulaires d'un doctorat dans un domaine de compétence du corps ou justifier de qualifications jugées équivalentes par une commission, dans la limite de 10 % des emplois offerts.

[Plus d'infos](#)

##### Recrutement concours interne :

Ouvert :

- aux fonctionnaires justifiant, au 1er janvier de l'année du concours, en position d'activité ou de détachement, de quatre ans au moins de services publics ;
- aux agents publics relevant d'une des trois fonctions publiques justifiant, au 1er janvier de l'année du concours, de quatre années d'équivalent temps plein de services publics accomplis au cours des dix dernières années ;
- aux militaires ;
- aux candidats justifiant de quatre ans de services soit en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale, soit auprès d'une administration, un organisme ou un établissement.

L'ensemble des candidats doit être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre permettant l'exercice en France des activités de vétérinaire.

[Plus d'infos](#)

##### Recrutement examen professionnel :

Ouvert aux fonctionnaires des corps suivants :

- ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- ingénieurs de recherche du MAASA ;
- ingénieurs de recherche dans un établissement public sous tutelle du ministère ayant satisfait à un examen professionnel.

Ces fonctionnaires doivent justifier d'au moins sept ans de services effectifs, en position d'activité ou de détachement, dans l'un ou plusieurs desdits corps.

[Plus d'infos](#)

### 3 – LES PRINCIPAUX CONCOURS HORS MAASA



[Ministère de  
l'agriculture](#)



[Ministère  
transition  
écologique](#)



[Ministère de  
l'éducation  
nationale](#)



[Ministère des  
finances](#)



[Ministère  
de la santé](#)



[Ministère des  
armées](#)



[Ministère des  
affaires  
étrangères](#)



[Ministère de la  
culture](#)



[Ministère de la  
justice](#)



[Ministère  
de l'intérieur](#)